

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 octobre 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 27 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Bernard MOREL - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par Pierre SEMERIVA - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par Alexandre BIZAILLON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

REX 001-574/13/BC

■ Approbation d'une convention avec l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient (OCEMO) pour l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 6 au 9 novembre 2013 à Marseille

DPEATSV 13/10337/BC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La septième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 6 au 9 novembre 2013.

La Semaine Economique de la Méditerranée est une initiative partenariale qui propose pendant une semaine de favoriser des rencontres entre entreprises, institutions, représentants de la société civile afin d'échanger et de débattre sur les grands enjeux économiques dans les pays de la Méditerranée et de l'Orient.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et Marseille Provence Métropole.

Signé le 25 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2013

Il sera coordonné cette année par l'OCEMO « Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient ». Cette association a pour but de réunir dans un même lieu, autour des réseaux et outils régionaux créés dans le cadre du processus euro-méditerranéen de Barcelone, certains des dispositifs multilatéraux les plus reconnus en matière d'économie, d'investissements, de formation, de conception de projets et de financement. Son approche est de constituer une filière intégrée allant de la définition de la stratégie de consolidation de la région Euromed - Moyen Orient, aux projets opérationnels en passant par les instituts de formation. L'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient est implanté à Marseille dans les locaux de la Villa Valmer.

Le thème général de cette septième édition est :

"La culture comme facteur de développement économique en Méditerranée", la Semaine Economique de la Méditerranée 2013 proposera cette année, dans la continuité de Marseille Provence 2013, de mettre la culture à l'honneur à travers deux sessions plénières et différents ateliers.

Elle permettra d'offrir un espace de rencontres, d'échanges et de débats sur le développement économique du bassin méditerranéen, telle est l'ambition de cette 7^{ème} édition qui vise également à favoriser les partenariats entre les acteurs du développement et à encourager les synergies entre les projets.

Entrepreneurs, chercheurs, élus, économistes, étudiants, experts, acteurs de l'économie sociale et solidaire issus de près de 30 pays prendront ainsi part aux rencontres rendez-vous ateliers et conférences proposés au cours de ces quatre jours riches en activités.

En 2012, la manifestation a réuni 2 700 participants et une quarantaine d'organismes partenaires issus de 20 pays des deux rives de la Méditerranée.

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 167 000 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Marketing / Communication / Presse	78 600 euros
- Organisation logistique :	
- Agence d'organisation	48 000 euros
- Autres	7300 euros
- Coordination (Personnel affecté, gestion...)	33 100 euros

Total dépenses : 167 000 euros

Les recettes proviennent des partenaires suivants :

- Ville de Marseille :	50 000 euros
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :	60 000 euros
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée :	25 000 euros
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence :	12 000 euros
- Marseille Provence Métropole :	20 000 euros

Total recettes : 167 000 euros

Pour cette édition Marseille Provence Métropole n'est pas sollicitée pour la mise à disposition de l'hémicycle, l'intégralité de la Semaine Economique se déroulera à la Villa Méditerranée.

Considérant l'importance de soutenir cette action, il est proposé au Bureau de la Communauté d'approuver la convention ci-annexée relative à une subvention au titre de la participation à la Semaine Economique de la Méditerranée pour un montant de 20 000 euros.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Signé le 25 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2013

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la Semaine Economique de la Méditerranée.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée conclue avec l'Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient fixant les modalités d'attribution de la subvention pour l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Relations internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI